



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association du hockey mineur MRO tenue le 29 avril 2013 à l'aréna de Ville Mont-Royal

**A. Ouverture de la réunion: 19h20**

Présences : voir liste en Annexe A

**B. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Approuvé par Vincent Gourd et secondé par Simon Lebeau

**C. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**

Le procès-verbal est adopté tel que présenté. Approuvé par Jacqueline Laferrière et secondé par Danielle Charron.

**D. Affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion**

- 1) Travaux à l'aréna d'Outremont: Christian Dumont (représentant de la Ville de Montréal) nous informe que la construction d'un nouvel accès (porte arrière) est prévue pour cet été, que l'échéancier n'est pas définitif et que la Ville va en appel d'offre au printemps 2013. Il mentionne aussi qu'il travaille aussi sur un échéancier pour la rénovation de l'aréna, probablement pour l'année 2014-2015.
- 2) Formation et gestion des arbitres: Il y a eu un changement d'arbitre en chef en début de saison. Ryan Favretto a accepté le défi avec un plan pour améliorer l'assiduité (structure de paye et incitatifs). Son plan fonctionne bien. Aussi, des arbitres expérimentés sont venus nous porter main forte et sont venus démontrés leurs expériences aux plus jeunes. Ryan explique que l'association verra les meilleurs résultats d'ici 3 ans. Depuis l'arrivée de Ryan, on remarque son effet positif et on constate une augmentation de la qualité de l'arbitrage.
- 3) Inscription aux tournois: Les inscriptions ont été faites mais pas de façon uniforme. Nous allons corriger cette situation cet été.

**E. Correspondance**

Aucune correspondance.



## F. Affaires nouvelles

### 1) Présentation des états financiers:

Michel Delisle explique que l'Association est passé aux nouvelles normes comptables. Il explique qu'en présentant les états financiers à l'assemblée générale annuelle, l'association démontre plus de transparence. Il est a noté que la date de fin d'année fiscale a été modifiée au 31 mars de chaque année, au lieu du 30 avril. Il est plus logique puisque l'assemblée générale annuelle est au mois d'avril et que le camps de printemps n'a pas encore débuté. Cette année, nous faisons un surplus de \$1777.00. Michel explique qu'à la page 14, l'association propose un budget pour la saison prochaine. Il est à noter que les inscriptions sont augmentées à 350\$ et que nous offrons maintenant le paiement par carte de crédit.

Les états financiers sont adoptés tel que présentés. Approuvé par Francis Meagher et secondé par Jocelyn Carmant.

### 2) Dépôts des rapports :

Les rapports sont disponibles sur le site internet, sous l'onglet administration/ association et rapports.

### 3) Rapport du président :

Mathias nous explique les grandes lignes de son rapport.

### 4) Période de questions :

**Marco Sulpizio** demande pourquoi selon la chartre, un bénévole (sans enfant jouant au hockey) ne peut pas voter. Michel explique que les bénévoles devraient avoir le droit de vote. Simon Lebeau veut proposer un amendement mais cet amendement doit être proposé au moins 10 jours avant l'assemblée générale annuelle.

**Chantal Tremblay** demande pourquoi seulement un vote par foyer. Valérie Bucci demande alors à un membre de l'ancien comité d'expliquer ce règlement. Andrew Boosamra explique que les règlements ont été acceptés globalement et que l'association doit y apporter des modifications.

**Simon Lapierre** (ancien coach et gérants) fait une observation que les équipes sont faites très tard et il demande s'il est possible d'avoir de moins longs délais. Il est expliqué qu'étant tributaire des coupures du hockey double-lettre qui s'étirent souvent tard à l'automne, il est vrai que les équipes se sont faites tard car nous devons accueillir les joueurs retranchés lors de la dernière vague de coupures de VO. Le comité va contacter VO et s'assurer que leur calendrier soit plus serré possible pour leurs coupures d'automne 2013 afin que nos équipes soient formées le plus tôt possible.



**Claude Thibault** a envoyé un courriel qui se lit comme suit : « Mon fils devient junior cette année, et on me dit que depuis quelques années, il y a presque assez d'inscriptions pour faire deux équipes (une A et une B), mais pas tout à fait, donc on doit se limiter à une équipe (A) et plusieurs joueurs sont donc coupés et ne peuvent jouer. Ceci est évidemment regrettable.

Est-ce vrai de dire que s'il y avait assez d'inscriptions (disons autour de 30) il y aurait deux équipes? Si oui, je pense qu'on peut avoir ce nombre d'inscriptions avec une petite campagne de publicité et recrutement.... j'ai des idées.”

Josée Prévost, directrice de ce niveau, souhaite faire plus qu'une équipe et contactera M. Thibault.

**Ronny Moroz** suggère que l'association achète des bas de hockey protecteur et que l'association devrait aller chercher un parrainage pour acheter ce type de bas.

**Pierre Cantin** demande à l'association d'expliquer la façon dont on alloue le temps de glace et il veut vérifier s'il est vrai que la volonté est de mettre les heures tôt le matin aux plus jeunes. André Rochon, le responsable des horaires, explique que les blocs d'heures sont choisis d'avance. André explique qu'il n'y a pas de philosophie où les plus jeunes reçoivent les heures plus tôt. Il explique qu'il a travaillé avec Élise et Josée et qu'il a respecté les blocs à 95%.

**Yves Beaucage** demande pourquoi il n'est pas possible d'avoir les horaires de glace à l'avance. André Rochon mentionne qu'il n'a pas toujours été possible pour lui de sortir l'horaire aussi rapidement qu'il aurait souhaité lors de la saison passée. Beaucoup de changements d'horaires et de matchs reportés sont survenus et il explique qu'il doit souvent attendre des réponses des autres cédulateurs. Pour la saison 2013-2014, il a par contre comme objectif de produire 4 semaines d'horaire à l'avance. Il peaufine son système pour atteindre son objectif.

**Yves Beaucage** demande aussi comment les situations disciplinaires sont gérées au sein du comité de discipline. Yves Létourneau explique que le comité de base sur des situations comparables, sur la gravité de chaque cas et que le comité rencontre les personnes impliquées. Il existe une liste (genre jurisprudence) Mais il mentionne qu'il est important que les plaintes doivent être faites à chaque fois que le comportement est observé.

**Yves Beaucage** demande que le taux d'absentéisme des parties ne soient pas comptabilisés avec les pratiques/développement. Michel Delisle explique qu'un changement sera apporté très bientôt à ce sujet.



**Martin Lacroix** explique que lors de la formation des équipes (Midget et Bantam), il y avait un gérant et un entraîneur. Il demande pourquoi ce n'était pas les deux entraîneurs. Il est expliqué que lors de la sélection des équipes, deux personnes peuvent être présentes sans toutefois spécifier la position de celles-ci.

**Yves Létourneau** félicite et remercie Josée, Nancy et Michel pour la fin de semaine du hockey mineur. Ils ont été présents durant toute la fin de semaine, tout s'est bien déroulé et le souper des bénévoles était très bon.

**Pat Gioia** explique que le problème du samedi et dimanche matin n'est pas facile à résoudre. Il dit que dans beaucoup d'associations, les matins du weekend sont réservés au pré-novice et novice. Il mentionne aussi que cela pourrait avoir un effet négatif sur la communauté de hockeyeurs de ce niveau.

À ce sujet, **Danielle Charron** mentionne qu'il y a un règlement à Hockey Québec où les heures de parties ne peuvent pas être trop tôt.

**Michel Delisle** présente tous les bénévoles présents à l'Assemblée. Il présente également Jacqueline Laferrière (responsable de la tenue de livre) et il présente notre nouvelle registraire Danielle Charron.

Danielle Charron remercie Luc Rivard et Joël parce qu'ils sont venus aider aux pratiques de leur équipe.

Simon Lebeau remercie Andrew Boosamra pour son implication dans le hockey féminin.

Josée Prévost remercie Jacques Martin pour son implication comme gérant de l'équipement.

## 5) **Affaires diverses :**

### a) Besoin de bénévoles :

Michel Delisle explique que nous avons besoin de bénévoles. La formule qu'Andrew Boosamra utilise semble fonctionner. Andrew s'est formé une équipe de bénévoles pour l'aider dans les tâches à accomplir. Michel explique que le comité délèguera l'organisation des certains événements à des sous-comités afin d'alléger les membres du comité. Les bénévoles seront sollicités par courriel.

### b) Postes vacants au conseil d'administration :

Michel explique les postes vacants au conseil d'administration seront affichés sur le site avec une description des responsabilités et ce 10 jours avant que la position soit comblée afin de donner la chance à tous ceux qui veulent se présenter.



- c) Rappel de l'AGA de Versant-Ouest :  
Mathias Brunet rappelle que L'assemblée générale annuelle de Versant-Ouest, notre association qui aura lieu le jeudi 16 mai 2013.

6) Modifications aux règlements généraux :

Michel Delisle explique la situation qui amène la demande d'amendement pour le point 3.8 qui se lit comme suit :

- 3.8 Pour maintenir leur siège au Conseil d'Administration, les membres doivent assistés à au moins  $\frac{2}{3}$  des réunions du comité MRO ainsi qu'à  $\frac{2}{3}$  des réunions de chacun des comités sur lesquels il représente l'Association de hockey MRO et ce, durant n'importe quelle période de 12 mois pendant son mandat.

L'amendement est proposé par Élise Ranger et secondé par Danielle Charron.  
L'amendement est adopté à l'unanimité.

## G. Élections

- 1) Présentation des officiers d'élection :  
Heather Dalgleish explique le mandat du présidium d'élection.
- 2) Nomination des administrateurs :  
Heather annonce les différents postes en élection : président, secrétaire, directeur simple lettre initiation et directeur du hockey féminin.
- 3) Élections des administrateurs :  
Heather Dalgleish mentionne que selon la chartre de l'association, le comité doit être composé d'au moins deux résidents de Ville Mont-Royal et d'Outremont. Elle explique qu'en ce moment, il manque un candidat d'Outremont et que le seul candidat inscrit à l'élection est Mathias Brunet.

De ce fait, Mathias Brunet est élu directeur simple lettre initiation en vertu de l'article 3.3.2 des règlements généraux de l'AHMRO.

Yves Létourneau retire sa candidature et Michel Delisle est ainsi élu par acclamation au poste de président du comité.

Valérie Gagné Bucci est élue par acclamation au poste de secrétaire/directrice des communications.

Andrew Boosamra est élu par acclamation au poste de directeur du hockey féminin.



4) Présentation des membres du conseil d'administration :

<i>Poste</i>	<i>Élus</i>	<i>Année D'élection</i>
Président	Michel Delisle	Impaire
Vice-président et trésorier	Vacant	Paire
Secrétaire et directrice des communications	Valérie Gagné Bucci	Impaire
Directeur – Double Lettre	Patrick Cossette	Paire
Directeur – Hockey féminin	Andrew Boosamra	Impaire
Directeur – Simple Lettre Récréatif	Josée Prévost	Paire
Directeur – Simple Lettre Initiation	Mathias Brunet	Impaire
Directeur – Opérations (équipement et évènements)	Nancy Hamilton	Paire

**I. Clôture de l'assemblée**

Michel Delisle remercie les gens présents de s'être déplacé et l'assemblée est levée à 21h05.